



## JOURNEE TECHNIQUE

### LES PROCÉDES DE TRAITEMENT DES BOUES ADAPTES AUX PETITES COLLECTIVITES :

*Nouveautés et retours d'expériences*

#### ***Vous êtes confrontés à des difficultés de gestion de vos boues :***

*silo épaisseur et lits de séchage obsolètes, dépotage de matière de vidange, lagunes surchargées, offres techniques de séchage méconnues ...*

*Des coûts de traitement des boues importants ? Connaissez vous les solutions de déshydratation embarquée, de prestation de déshydratation ?*

#### ***Des solutions pertinentes existent dès à présent !***

***Au programme*** de cette journée technique, des retours d'expérience :

*Contexte réglementaire et législatif*

*Panorama des technologies de traitement des boues adaptées aux petites collectivités*

*Traitement et devenir des matières de vidange issues de l'assainissement non collectif*

*Curage des lagunes*

*Lits de séchage plantés de roseaux*

*Séchage solaire sous serre*

*Mutualisation des traitements par solution de déshydratation embarquée*

*Achats de prestations de traitement*

*Restitution des boues à d'autres stations à boues activées*

*Compostage centralisé des boues*

*Critères de choix des procédés de traitement des boues adaptées aux petites collectivités*

**REJOIGNEZ-NOUS  
A LIMOGES**

**Le 12 décembre 2006**

# LES PROCÉDES DE TRAITEMENT DES BOUES ADAPTES AUX PETITES COLLECTIVITES – Nouveautés et retours d'expériences – JOUR 6

8h30 : Accueil des participants

8h50 : Ouverture de la journée

**Eric Pasquier, Direction de l'Aides aux Communes, de l'Environnement et de l'Habitat, Conseil Général de Haute-Vienne**

## Contexte réglementaire et législatif

9h00 : **Introduction : le cadre réglementaire et législatif du traitement et du devenir des boues de stations d'épuration**

- ✓ Directives CEE
- ✓ Décret du 8 décembre 1997. Arrêté du 8 janvier 1998 et autres textes
- ✓ Obligations des producteurs de boues et des services
- ✓ Attentes des parties intéressées
- ✓ Perspectives avec l'arrivée de la nouvelle directive boue

**Alain VACHON, Agence de l'Eau Loire Bretagne**

## Panorama des technologies de traitement des boues

9h30 : **Panorama des technologies de traitements de boues adaptées aux petites collectivités**

- ✓ Technologies et performances
- ✓ Critères de choix et domaine d'application
- ✓ Contraintes d'exploitation

**Nicolas JEANMAIRE, Sandrine PAROTIN, Office International de l'Eau**

## Lits de séchage plantés de roseaux

10h15 : **Technologie des lits de séchage plantés de roseaux**

- ✓ Recommandations de conception et de dimensionnement
- ✓ Tâches d'exploitation
- ✓ Etudes de cas

**Alain LIENARD, CEMAGREF**

10h45 : Pause

## Mutualisation des traitements

11h00 : **Solutions de mutualisation des traitements : filtre à bande et centrifugeuse mobiles**

- ✓ Technologies et performances
- ✓ Critères de choix et domaine d'application
- ✓ Contraintes d'exploitation et éléments de coûts
- ✓ Etude de cas

**Christian PEYRAT, Dominique BARBOT, Régie d'Exploitation des Services d'Eau de la Charente Maritime (RESE)**

## Séchage solaire sous serre

11h30 : **Technologie de séchage solaire sous serre**

- ✓ Recommandations de conception et de dimensionnement
- ✓ Tâches d'exploitation
- ✓ Etudes de cas

**Intervenant à définir**

12h00 : Déjeuner

## Restitution des boues à d'autres stations

14h00 : **Acceptations des boues de petites collectivités sur une station d'épuration à boues activées**

- ✓ Dysfonctionnements potentiels et critères d'acceptation
- ✓ Contraintes d'exploitation
- ✓ Mesures compensatoires

**Nicolas JEANMAIRE, Sandrine PAROTIN, Office International de l'Eau**

## Compostage des boues

14h30 : **Exploitation d'une unité de compostage acceptant des boues de petites collectivités**

- ✓ Dysfonctionnements potentiels et critères d'acceptation
- ✓ Contraintes d'exploitation, hygiénisation
- ✓ Coûts
- ✓ Etude de cas

**Willy FORTUNATO, Agro développement**

## Spécificités des boues des lagunes

15h00 : **Curage des lagunes**

- ✓ Technologies et performances
- ✓ Critères de choix et domaine d'application
- ✓ Contraintes de réalisation
- ✓ Traitement de ces boues lors des opérations de curage
- ✓ Etude de cas

**Jean-Luc PROUST, SEDE**

15h30 : Pause

## Matières de vidange issues de l'assainissement non collectif

16h00 : **Traitement et devenir des matières de vidange**

- ✓ Réglementation
- ✓ Obligations et responsabilités des collectivités
- ✓ Traitement et devenir

**François VIGUIE, DDASS 37**

## Conclusion de la journée

16h30 : **Critères de choix des procédés de traitement des boues adaptées aux petites collectivités**

**Nicolas JEANMAIRE, Sandrine PAROTIN, Office International de l'Eau**

17h15 : Clôture de la journée



Office  
International  
de l'Eau

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## JOURNEE TECHNIQUE

### LES PROCÉDES DE TRAITEMENT DES BOUES ADAPTES AUX PETITES COLLECTIVITES : nouveautés et retours d'expériences ?

JOU6

Le 12 décembre 2006 - LIMOGES

Prix : 396,00 € HT/Participant  
documentation et repas du midi compris

#### RENSEIGNEMENTS

Ghislaine FERRE  
☎ 05.55.11.47.05  
g.ferre@oieau.fr

#### INSCRIPTIONS

Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir convention et convocation 15 jours avant le début de la journée.

#### REDUCTION SNCF

Pour bénéficier d'une réduction de 20% sur un A/R en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> classe sur le réseau France Métropole, demandez-nous un coupon de réduction.

#### ANNULATIONS

En cas d'annulation 15 jours avant le début de la journée, 80% du prix d'inscription sera facturé. Les remplacements seront admis à tout moment. Les demandes d'annulation et de remplacement devront être formulées par écrit (courrier ou télécopie).

#### DATES ET LIEU DE LA JOURNEE

Le 12 décembre 2006

A LIMOGES – Salle à définir

Entreprise : .....

.....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Pays : .....

☎ : ..... Fax : .....

N° SIRET : .....

Code APE : .....

NOM : .....

Prénom : .....

Email : .....

Fonction ou Responsabilités : .....

Je désire :

- Une attestation de présence
- Une convention de formation professionnelle

#### FACTURATION :

FACTURE A ADRESSER A / M./Mme : .....

SERVICE : .....

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de l'adresse entreprise)

.....

.....

DATE :

CACHET ET SIGNATURE

A adresser par fax ou courrier :  
OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Service Commercial - 22, Rue Edouard Chamberland  
87065 LIMOGES CEDEX - Fax :05.55.11.47.01

[www.oieau.org/cnfme](http://www.oieau.org/cnfme)